

Image not found or type unknown



Le SMS - du point de vue juridique est-il une preuve?

Par **Poloche86**, le **15/07/2009** à **12:09**

Bonjour,

pouvez vous me dire si un juge peut retenir le contenu d'un sms (avec procédure de constat d'huissier) comme preuve pour accusation ou pour mettre en route une procédure de remboursement d'une somme litigieuse?

avec mes remerciements

Cordialement